

DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D43-2016

Séance du 26 mai 2016 – Convocation du 17 mai 2016

Compte rendu affiché le 3 juin 2016

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Nadine DUPLOT, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Vincent VIVO.

Absents représentés

Hélène SORREL-DUNAND par Claire LEBAHAR ; Christine PERRIN-ESSERTAISE par Marine MATHEY ; Marc GRAZIANA par Gilbert PETITJEAN ; Jamila HARZALLAH par Sylviane CARISSIMI ; Vincent VIVO par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	22
Exprimés	22

Objet : Compte administratif 2015

Le Compte Administratif retrace les dépenses et les recettes effectuées au cours de l'année écoulée en conséquence de l'exécution du budget et de ses éventuelles Décisions Modificatives. Il est défini par l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales comme l'arrêté des comptes de l'ordonnateur.

Le Compte Administratif détermine :

- Le résultat de fonctionnement de l'exercice
- Le solde de l'exécution de la section d'investissement
- Les restes à réaliser éventuels

Il doit être conforme dans ses résultats au Compte de Gestion établi par le comptable de la collectivité, lequel fait aussi l'objet d'un vote devant le Conseil Municipal.

Pour 2015, le Compte Administratif s'établit synthétiquement comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice : 8 899 807.77€

Recettes de l'exercice : 10 036 291.14€

Résultat de l'exercice : 1 136 483.37€

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice : 1 076 827.83€

Recettes de l'exercice : 1 415 074.39€

Résultat de l'exercice : 338 246.56€

Le Conseil Municipal à l'unanimité (7 abstentions : Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Jamila HARZALLAH, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Vincent VIVO, Patrick RACHAS)

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Compte de Gestion de la commune,
- CONSIDERANT que Madame le Maire s'est retirée au moment du vote,
- **ADOpte le Compte Administratif 2015 de la Commune.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 mai 2016
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 30/05/2016

- Publication ou affichage le 30/05/2016

Valérie GLATARD, Maire.



Téléphone : 04 72 08 70 00
Télécopie : 04 78 91 26 92

www.mairie-neuvellesursaone.fr
accueil@mairie-neuvellesursaone.fr